

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

13^e séance, 19^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 28 février 2017, à 19 h 30, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Émanuelle Fréchette, commissaire-parent
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membre du conseil des commissaires à distance :

Monsieur Marcel Vézina, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines, des communications et des archives
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un moment de recueillement, M. Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 28 février 2017 ouverte à 19 h 34.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-François Labbé et résolu :

D'AJOUTER le point 3.4 – Circulation des élèves / piétons – secteur des Constellations / St-Jean-Chrysostome et ;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 janvier 2017
 - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 février 2017
 - 1.5.3 Suivi aux procès-verbaux
- 1.6 Résultats relatifs à l'élection scolaire du 12 février 2017
 - 1.6.1 Assermentation de Mme Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
- 1.7 Assermentation de Mme Dominique Cormier, commissaire-parent primaire
- 1.8 Interventions du public et période de questions
- 1.9 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.10 Correspondance
- 1.11 Mot du président
- 1.12 Rôles et fonctions du commissaire – Mme Guylaine Giguère
- 1.13 Droit de vote des commissaires représentants du comité de parents

2.0 Décisions

- 2.1 Présence des commissaires aux réunions des conseils d'établissements
- 2.2 Ajouts de véhicules pour l'année scolaire 2016-2017
- 2.3 Renouvellement du protocole d'entente avec la Société de transport de Lévis
- 2.4 Composition des comités de la Commission scolaire des Navigateurs
 - 2.4.1 Adoption du processus pour la mise en candidature au comité exécutif, comité de gouvernance et d'éthique, comité de vérification, comité des ressources humaines et comité du transport
 - 2.4.2 Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection
 - 2.4.3 Désignation d'un secrétaire et de deux (2) scrutatrices ou scrutateurs
- 2.5 Comité exécutif –
 - 2.5.1 Mise en candidature pour l'élection des membres au comité exécutif

CC-16-17-106

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- 2.5.2 Clôture de la période des mises en candidatures
- 2.5.3 Nomination des membres au comité exécutif
- 2.5.4 Destruction des bulletins de vote de l'élection au comité exécutif
- 2.6 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 2.6.1 Mise en candidature pour l'élection des membres au comité de gouvernance et d'éthique
 - 2.6.2 Clôture de la période des mises en candidature
 - 2.6.3 Nomination des membres au comité de gouvernance et d'éthique
 - 2.6.4 Destruction des bulletins de vote de l'élection des membres au comité de gouvernance et d'éthique
- 2.7 Comité de vérification
 - 2.7.1 Mise en candidature pour l'élection des membres au comité de vérification
 - 2.7.2 Clôture de la période des mises en candidature
 - 2.7.3 Nomination des membres au comité de vérification
 - 2.7.4 Destruction des bulletins de vote de l'élection des membres au comité de vérification
 - 2.7.5 Comité de vérification – Mandat et Cadre de référence relatif au comité de vérification
- 2.8 Comité des ressources humaines
 - 2.8.1 Mise en candidature pour l'élection des membres au comité des ressources humaines
 - 2.8.2 Clôture de la période des mises en candidature
 - 2.8.3 Nomination des membres au comité des ressources humaines
 - 2.8.4 Destruction des bulletins de vote de l'élection des membres au comité des ressources humaines
- 2.9 Comité de transport
 - 2.9.1 Mise en candidature pour l'élection des membres au comité de transport
 - 2.9.2 Clôture de la période des mises en candidature
 - 2.9.3 Nomination des membres au comité de transport
 - 2.9.4 Destruction des bulletins de vote de l'élection des membres au comité de transport
- 2.10 Familles et Aînés Lotbinière – Nomination d'un commissaire
- 2.11 Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRÉCA) – Nomination d'un commissaire
- 2.12 Répartition du surplus des salaires des commissaires
- 2.13 École Pointe-Lévy – Échange de terrains avec la Ville de Lévis – Lots 5 490 125 et 5 305 533
- 2.14 Convention de reconnaissance des droits et de gestion d'un réseau de fibres optiques, convention pour la maintenance d'un réseau de fibres optiques, enregistrement des droits de propriétés d'un réseau de fibres optiques et autres documents connexes – Adoption

3.0 Information

- 3.1 Rapport de la directrice générale
- 3.2 Demande d'optimisation CSDN – CSA
- 3.3 Renouvellement des contrats de transport 2017-2022
- 3.4 Circulation des élèves / piétons – secteur des Constellations / St-Jean-Chrysostome
- 3.5 Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires

CC-16-17-107

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 janvier 2017

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 31 janvier 2017 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 24 février 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 31 janvier 2017 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-108

1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 février 2017

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 7 février 2017 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 24 février 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 7 février 2017 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.3 Suivi aux procès-verbaux

Procès-verbal du 31 janvier 2017

Suivi coût de l'élection scolaire partielle

Mme Guylaine Giguère, secrétaire générale, transmettra l'information lors d'un prochain conseil des commissaires.

1.6 Suivi Global Teacher Prize, M. Yvan Girouard

Mme Esther Lemieux, directrice générale informe les membres du conseil des commissaires que M. Girouard ne fait pas partie des dix (10) finalistes, mais il participera au voyage à Dubaï.

Procès-verbal du 7 février 2017

2.1 Points du protecteur de l'élève

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

Mme Esther Lemieux, directrice générale, informe les membres du conseil des commissaires qu'elle rencontrera les parents le 1^{er} mars 2017.

1.6 Résultats relatifs à l'élection scolaire du 12 février 2017

Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale, informe les membres du conseil des commissaires des résultats relatifs à l'élection scolaire du 12 février 2017 qui lui ont été communiqués par la présidente d'élection, Mme Danielle Goulet.

Conformément aux dispositions de l'article 162 de la *Loi sur les élections scolaires*, les noms des candidats proclamés élus et les résultats officiels du scrutin sont inscrits dans le registre des procès-verbaux du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs.

Le président suivant a été élu par acclamation:

M. Jérôme Demers

Le commissaire suivant a été élu par acclamation :

M. Dany Bellemare CIRCONSCRIPTION 2

La commissaire suivante a été élue à la suite d'un scrutin :

CIRCONSCRIPTION NUMÉRO 9

Claudette Gosselin-Fecteau	101 voix	54,59 %	ÉLU
Martine Cazes	84 voix	45,41 %	

1.6.1 Assermentation de Mme Claudette Gosselin Fecteau, commissaire

Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale, procède à l'assermentation de Mme Claudette Gosselin Fecteau, commissaire.

Déclaration de conflit d'intérêts du commissaire

Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale, demande à Mme Claudette Gosselin Fecteau, commissaire, de déclarer à l'aide du formulaire de déclaration de conflit d'intérêts du commissaire qui lui a été remis, toutes les situations potentiellement conflictuelles dans lesquelles elle pourrait se trouver, et ce, conformément à l'article 5.2 du *Règlement relatif au code de conduite éthique du commissaire*.

1.7 Assermentation de Mme Dominique Cormier, commissaire-parent primaire

Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale, procède à l'assermentation de Mme Dominique Cormier, commissaire-parent.

Déclaration de conflit d'intérêts du commissaire

Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale, demande à Mme Dominique Cormier, commissaire-parent, de déclarer à l'aide du formulaire de déclaration de conflit d'intérêts du commissaire qui lui a été remis, toutes les situations potentiellement conflictuelles dans lesquelles elle pourrait se trouver, et ce, conformément à l'article 5.2 du *Règlement relatif au code de conduite éthique du commissaire*.

1.8 Interventions du public et période de questions

Mme Solange Therrien, enseignante
Sujet : Protocole lors du décès d'un employé

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

Madame Esther Lemieux, directrice générale, donne de l'information relative à la mise en place d'un protocole lors du décès d'un employé.

Mme Isabelle Michel
Sujet : Calendrier scolaire et semaine de relâche

Madame Esther Lemieux, directrice générale, donne de l'information relative au projet d'ajout d'une semaine de relâche à l'automne.

1.9 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention

1.10 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.11 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information.

PROPOSITION DE HUIS CLOS

CC-16-17-109

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter de l'intervention d'un commissaire.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h 13.

CC-16-17-110

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE monsieur Marcel Vézina, commissaire, participe au huis clos.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-111

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h 25.

1.12 Rôles et fonctions du commissaire – Mme Guylaine Giguère

Les membres du conseil des commissaires prendront connaissance du document préparé par Mme Guylaine Giguère, secrétaire générale, relatif aux rôles et fonctions du commissaire et verront, le cas échéant, à lui poser des questions lors d'un prochain comité plénier.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.13 Droit de vote des commissaires représentants du comité de parents

Monsieur Jérôme Demers, président, donne de l'information relative au droit de vote des commissaires représentants du comité de parents.

2.0 DÉCISIONS

2.1 Présence des commissaires aux réunions des conseils d'établissements

Ce point est reporté et sera discuté lors d'un prochain comité plénier.

2.2 Ajouts de véhicules pour l'année scolaire 2016-2017

ATTENDU les besoins de l'organisation scolaire de la commission scolaire ;

ATTENDU l'examen et la recommandation du comité consultatif de transport ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-François Labbé et résolu :

QUE le conseil des commissaires approuve l'ajout desdits véhicules pour l'année scolaire 2016-2017, tel que déposé à la présente ;

QUE le conseil des commissaires autorise le président et la directrice générale à signer lesdits contrats pour l'année scolaire visée.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-112

SRF

CC-16-17-113

SRF

2.3 Renouvellement du protocole d'entente avec la Société de transport de Lévis

ATTENDU les dispositions de l'article 13 du *Règlement sur le transport des élèves (Loi sur l'instruction publique)* ;

ATTENDU l'examen et la recommandation du comité consultatif de transport ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-François Labbé et résolu :

QUE le conseil des commissaires autorise le président et la directrice générale à signer le protocole d'entente pour le transport des élèves intégrés au transport en commun entre la Commission scolaire des Navigateurs et la Société de transport de Lévis, tel que présenté pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-114

Président

2.4 Composition des comités de la Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU la résolution CC-14-15-059 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance extraordinaire du 25 novembre 2014 dont copie de celle-ci et du document y étant attaché sont jointes aux présentes ;

ATTENDU que depuis le 23 décembre 2016, le conseil des commissaires est composé de quatre (4) commissaires-parents ayant le droit de vote ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers et résolu :

QUE la structure des comités de la Commission scolaire des Navigateurs adoptée le 25 novembre 2015 soit modifiée ;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

QUE le président de la Commission scolaire des Navigateurs soit membre d'office du comité de vérification ;

QUE le comité exécutif, le comité de gouvernance et d'éthique, le comité de vérification et le comité des ressources humaines soit composé de six (6) membres ;

QUE les changements soient en vigueur à compter du 28 février 2017.

ADOPTÉE à la majorité

CC-16-17-115

SG

2.4.1 Adoption du processus pour la mise en candidature au comité exécutif, comité de gouvernance et d'éthique, comité de vérification, comité des ressources humaines et comité de transport

ATTENDU les articles 179, 188 et 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

QUE le mode de mises en candidature et d'élection aux postes des comités mentionnés ci-après soit le suivant :

- Comité exécutif
- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de vérification
- Comité des ressources humaines
- Comité de transport

- 1.0 Mode de mises en candidature
- 2.0 La mise en candidature se fait par une proposition d'un membre du conseil des commissaires ou par le membre lui-même. Les candidatures n'ont pas à être appuyées.
- 3.0 La présidente ou le président d'élection reçoit toutes les propositions, à tour de rôle, pour chacun des postes en procédant un poste à la fois.
- 4.0 Les propositions sont consignées par le secrétaire d'élection.
- 5.0 Après réception de toutes les mises en candidature au poste donné, la période de mises en candidature est close sur proposition d'un membre du conseil des commissaires ayant le droit de vote.
- 6.0 La présidente ou le président d'élection demande à chaque candidat, dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il accepte d'être mis en candidature.
- 7.0 S'il n'y a qu'un seul candidat qui accepte d'être mis en candidature, la présidente ou le président d'élection déclare celui-ci élu au poste concerné et le processus d'élection pour ce poste est terminé.
- 8.0 S'il y a plus d'un candidat, qui accepte d'être mis en candidature, la présidente ou le président d'élection invite chaque candidat à faire valoir sa candidature dans l'ordre de leur proposition en s'exprimant pour un maximum de deux minutes.
- 9.0 La présidente ou le président d'élection organise ensuite le processus d'élection par un scrutin secret.
- 10.0 Un secrétaire et deux scrutateurs sont élus en vue du processus de votation.
- 11.0 La présidente ou le président d'élection déclare élu le candidat qui reçoit la majorité des voix des membres présents et ayant droit de vote.
- 12.0 Dans les cas où plusieurs postes identiques sont à combler, un seul tour de scrutin est tenu et la présidente ou le président d'élection déclare élus les candidats ayant reçu le plus de voix des membres présents et ayant droit de vote, en calculant le nombre de voix en ordre décroissant. En cas d'égalité des voix, un second tour de scrutin est tenu.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- 13.0 Dans le cas où un seul poste est à combler, on organise autant de tours de scrutin qu'il est requis afin que la présidente ou le président d'élection déclare le candidat élu à la majorité des voix des membres présents et ayant droit de vote.
- 14.0 S'il y a trois (3) candidats ou plus lors du processus de votation et qu'aucun de ces candidats n'obtient la majorité des voix des membres présents et ayant droit de vote, le candidat ayant reçu le moins de voix est éliminé et la présidente ou le président d'élection procède à un nouveau tour de scrutin jusqu'à ce que l'un des candidats reçoive la majorité des voix des membres présents et ayant droit de vote.
- 15.0 En cas d'égalité parmi les candidats ayant obtenu le moins de vote, la présidente ou le président d'élection procède à un nouveau scrutin entre ces candidats et le candidat qui obtient la majorité des voix des membres présents et ayant droit de vote est celui qui est retenu pour poursuivre le processus pour un nouveau scrutin secret.
- 16.0 La présidente ou le présidente d'élection n'a pas le droit de vote.
- 17.0 Après l'élection, les scrutateurs détruisent les bulletins de vote sur proposition d'un membre du conseil des commissaires.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-116

SG

2.4.2 Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers et résolu :

QUE madame Guylaine Giguère soit nommée présidente d'élection pour l'élection aux postes des comités suivants :

- **Comité exécutif**
- **Comité de gouvernance et d'éthique**
- **Comité de vérification**
- **Comité des ressources humaines**
- **Comité de transport**

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-117

SG

2.4.3 Désignation d'un secrétaire et de deux (2) scrutatrices ou scrutateurs

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE monsieur Benoit Langlois soit désigné secrétaire ;

QUE madame Esther Lemieux et monsieur Bertin Fillion, soient désignés scrutateurs pour l'élection aux postes des comités suivants :

- **Comité exécutif**
- **Comité de gouvernance et d'éthique**
- **Comité de vérification**
- **Comité des ressources humaines**
- **Comité de transport**

ADOPTÉE à l'unanimité

2.5 Comité exécutif

2.5.1 Mise en candidature pour l'élection des membres au comité exécutif

Les personnes suivantes posent leur candidature au comité exécutif :

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- M. Michel Bédard, commissaire
- M. Dany Bellemare, commissaire
- Mme Lynda Bilodeau, commissaire
- M. François-Yves Dubé, commissaire
- Mme Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
- M. Richard Légaré, commissaire
- Mme Catherine Nadeau, commissaire
- M. Denis Vien, commissaire
- Mme Dominique Cormier, commissaire-parent
- Mme Émanuelle Fréchette, commissaire-parent

CC-16-17-118

SG

2.5.2 Clôture de la période des mises en candidature

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la période des mises en candidature pour les postes au comité exécutif soit close.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-119

SG

2.5.3 Nomination des membres au comité exécutif

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE le président de la commission scolaire soit membre du comité exécutif ;

QUE les commissaires suivants soient nommés à titre de membres du comité exécutif :

- M. François-Yves Dubé, commissaire
- M. Richard Légaré, commissaire
- Mme Catherine Nadeau, commissaire
- M. Denis Vien, commissaire
- Mme Émanuelle Fréchette, commissaire-parent

QUE le mandat des membres du comité exécutif débute à compter du 28 février 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-120

SG

2.5.4 Destruction des bulletins de vote de l'élection au comité exécutif

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE les bulletins de vote utilisés pour l'élection des membres au comité exécutif soient détruits.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.6 Comité de gouvernance et d'éthique

2.6.1 Mise en candidature pour l'élection des membres au comité de gouvernance et d'éthique

Les personnes suivantes posent leur candidature au comité de gouvernance et d'éthique :

- M. Dany Bellemare, commissaire
- Mme Lynda Bilodeau, commissaire
- Mme Dominique Cormier, commissaire-parent
- Mme Catherine Nadeau, commissaire

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- Mme Catherine Rollier, commissaire-parent
- Mme Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent

CC-16-17-121

SG

2.6.2 Clôture de la période des mises en candidature

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu

QUE la période des mises en candidature pour l'élection des membres au comité de gouvernance et d'éthique soit close.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-122

SG

2.6.3 Nomination des membres au comité de gouvernance et d'éthique

IL EST PROPOSÉ PAR madame Émanuelle Fréchette et résolu :

QUE les commissaires suivants soient nommés à titre de membres du comité de gouvernance et d'éthique :

- M. Dany Bellemare, commissaire
- Mme Lynda Bilodeau, commissaire
- Mme Dominique Cormier, commissaire-parent
- Mme Catherine Nadeau, commissaire
- Mme Catherine Rollier, commissaire-parent
- Mme Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent

QUE le mandat des membres du comité de gouvernance et d'éthique débute à compter du 28 février 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.6.4 Destruction des bulletins de vote de l'élection des membres au comité de gouvernance et d'éthique

Ce point est retiré, l'élection des membres n'ayant pas été nécessaire.

2.7. Comité de vérification

2.7.1 Mise en candidature pour l'élection des membres au comité de vérification

Les personnes suivantes posent leur candidature au comité de vérification :

- M. Mathieu Boilard, commissaire
- Mme Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
- M. Richard Légaré, commissaire
- M. Denis Vien, commissaire
- Mme Émanuelle Fréchette, commissaire-parent

CC-16-17-123

SG

2.7.2 Clôture de la période des mises en candidature

IL EST PROPOSÉ PAR madame Dominique Cormier et résolu :

QUE la période des mises en candidature pour l'élection des membres au comité de vérification soit close.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-16-17-124

SG

2.7.3 Nomination des membres au comité de vérification

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE le président de la commission scolaire soit membre d'office ;

QUE les commissaires suivants soient nommés à titre de membres du comité de vérification :

- M. Mathieu Boilard, commissaire
- Mme Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
- M. Richard Légaré, commissaire
- M. Denis Vien, commissaire
- Mme Émanuelle Fréchette, commissaire-parent

QUE le mandat des membres du comité de vérification débute à compter du 28 février 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.7.4 Destruction des bulletins de vote de l'élection des membres au comité de vérification

Ce point est retiré, l'élection des membres n'ayant pas été nécessaire.

CC-16-17-125

SG

2.7.5 Comité de vérification – Mandat et Cadre de référence relatif au comité de vérification

ATTENDU la résolution CC-16-17-114 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance ordinaire du 28 février 2017 relativement à la composition des comités de la commission scolaire ;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la composition du comité de vérification qui est contenu au Cadre de référence relatif au comité de vérification ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

QUE la composition et le mandat du comité de vérification soit celui consigné au Cadre de référence relatif au comité de vérification tel que déposé aux présentes et versés aux archives sous la cote CC-16-17-125.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.8. Comité des ressources humaines

2.8.1 Mise en candidature pour l'élection des membres au comité des ressources humaines

Les personnes suivantes posent leur candidature au comité des ressources humaines :

- M. Dany Bellemare, commissaire
- Mme Lynda Bilodeau, commissaire
- M. François-Yves Dubé, commissaire
- Mme Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
- M. Jean-François Labbé, commissaire
- Mme Catherine Nadeau, commissaire
- Mme Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-16-17-126
SG

2.8.2 Clôture de la période des mises en candidature

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE la période des mises en candidature pour l'élection des membres au comité des ressources humaines soit close.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-127
SG

2.8.3 Nomination des membres au comité des ressources humaines

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE les commissaires suivants soient nommés à titre de membres du comité des ressources humaines :

- M. Dany Bellemare, commissaire
- Mme Lynda Bilodeau, commissaire
- M. François-Yves Dubé, commissaire
- M. Jean-François Labbé, commissaire
- Mme Catherine Nadeau, commissaire
- Mme Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent

QUE le mandat des membres du comité des ressources humaines débute à compter du 28 février 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-128
SG

2.8.4 Destruction des bulletins de vote de l'élection des membres au comité des ressources humaines

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Rollier et résolu :

QUE les bulletins de vote utilisés pour l'élection des membres au comité des ressources humaines soient détruits.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.9 Comité de transport

2.9.1 Mise en candidature pour l'élection des membres au comité de transport

Les personnes suivantes posent leur candidature au comité de transport :

- M. Jean-François Labbé, commissaire
- M. Denis Vien, commissaire

CC-16-17-129
SG

2.9.2 Clôture de la période des mises en candidature

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE la période des mises en candidature pour l'élection des membres au comité de transport soit close.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-16-17-130

SG

2.9.3 Nomination des membres au comité de transport

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE les commissaires suivants soient nommés à titre de membres du comité de transport :

- M. Jean-François Labbé, commissaire
- M. Denis Vien, commissaire

QUE le mandat des membres du comité de transport débute à compter du 28 février 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.9.4 Destruction des bulletins de vote de l'élection des membres au comité de transport

Ce point est retiré, l'élection des membres n'ayant pas été nécessaire.

CC-16-17-131

SG

2.10 Familles et Aînés Lotbinière – Nomination d'un commissaire

ATTENDU que l'organisme Familles et Aînés Lotbinière souhaite la présence d'un commissaire au sien de son comité ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE madame Catherine Nadeau, commissaire soit nommée à titre de membre du comité de l'organisme Familles et Aînés Lotbinière à compter du 28 février.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-132

SG

2.11 Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRÉCA) – Nomination d'un commissaire

ATTENDU que le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRÉCA) souhaite la présence d'un membre du conseil des commissaires au sein de leur comité ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE monsieur Jérôme Demers, président, soit nommé à titre de membre du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRÉCA) à compter du 28 février 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-133

Vice-président
et SRH

2.12 Répartition du surplus des salaires des commissaires

ATTENDU les vacances aux postes de commissaires créées par les démissions du président du conseil des commissaires, de deux commissaires et d'un commissaire-parent au cours de la période du 17 octobre 2016 au 27 février 2017 ;

ATTENDU que des salaires n'ont pas été versés au cours de cette même période (17 octobre 2016 au 27 février 2017) en raison de ces vacances ;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU que la somme de ces salaires non versés fait partie intégrale de la masse salariale dédiée à la rémunération des commissaires ;

ATTENDU qu'il en revient au conseil des commissaires de décider de la répartition et la distribution de ladite masse salariale ;

ATTENDU la volonté des membres du conseil des commissaires que cette répartition se fasse à parts égales, et ce, sans tenir compte des titres ou des représentations sur les comités, mais seulement en fonction des dates de départ et d'entrée en fonction des gens au poste de commissaire (président, commissaire, commissaire-parent) ;

ATTENDU la volonté des membres du conseil des commissaires de respecter le décret 605-2016 adopté le 29 juin 2016 qui détermine les sommes dédiées à la rémunération des commissaires ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

DE PROCÉDER au partage du surplus de la masse salariale accumulé entre le 17 octobre 2016 et le 27 février 2017 inclusivement, et ce, à parts égales, abstraction faite de la rémunération actuelle des commissaires. Cette répartition tiendra compte des dates de départ et d'entrée en fonction des commissaires à qui cela s'applique.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.13 École Pointe-Lévy – Échange de terrains avec la Ville de Lévis – Lots 5 490 125 et 5 305 533

Ce point est reporté lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

2.14 Convention de reconnaissance des droits et de gestion d'un réseau de fibres optiques, convention pour la maintenance d'un réseau de fibres optiques, enregistrement des droits de propriétés d'un réseau de fibres optiques et autres documents connexes – Adoption

Ce point est reporté lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

3.0 INFORMATION

3.1 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, dépose son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

3.2 Demande d'optimisation CSDN – CSA

Ce point est reporté lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

3.3 Renouvellement des contrats de transport 2017-2022

Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport, donne de l'information relative au renouvellement des contrats de transport 2017-2022.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

CC-16-17-134

M. Jean-
François Labbé

3.4 Circulation des élèves / piétons – secteur des Constellations / St-Jean-Chrysostome

ATTENDU qu'il est important d'assurer la sécurité des élèves marcheurs de l'École de la Rose-des-Vents provenant du secteur des Constellations à St-Jean-Chrysostome (Lévis) ;

ATTENDU que le service de brigadiers adultes qui était en place jusqu'en juin 2016 répondait correctement aux besoins des élèves marcheurs de l'École de la Rose-des-Vents provenant du secteur des Constellations ;

ATTENDU les inquiétudes suscitées par la disparition, en septembre 2016, d'un brigadier adulte par la nouvelle configuration jugée dangereuse des trajets piétonniers pour les élèves du primaire ;

ATTENDU les démarches entreprises par la directrice, Mme Julie Noël et par le conseil d'établissement de l'École de la Rose-des-Vents, notamment un sondage auprès des parents ;

ATTENDU l'appui unanime des membres du conseil d'établissement de l'École de la Rose-des-Vents ;

ATTENDU les représentations faites auprès du Service de police de la Ville de Lévis qui se sont avérées sans succès ;

ATTENDU que le dossier de la Brigade scolaire est de juridiction municipale ;

ATTENDU que la sécurité des élèves marcheurs doit être une priorité pour l'école, pour la Commission scolaire des Navigateurs et la Ville de Lévis ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-François Labbé et résolu :

DE TRANSMETTRE la présente résolution à M. Jean-Pierre Bazinet, conseiller municipal de la Ville de Lévis, afin de demander à la Ville de Lévis que son Service de police mette en place les moyens nécessaires permettant d'assurer la sécurité des élèves marcheurs provenant du secteur des Constellations, St-Jean-Chrysostome ;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Marc Picard, député des Chutes-de-la-Chaudière.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.5 Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

Ce point est reporté lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Ce point est reporté lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

4.2 Comité de vérification

Ce point est reporté lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Ce point est reporté lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

4.4 Comité des ressources humaines

Ce point est reporté lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

4.5 Comité CSÉHDAA

Ce point est reporté lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

4.6 Comité de parents

Ce point est reporté lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

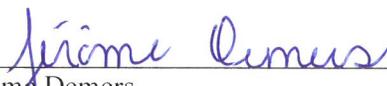
Aucune question et aucun message.

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 23 h 05.

ADOPTÉE à l'unanimité



Jérôme Demers
Président



Guylaine Giguère
Secrétaire générale

CC-16-17-135